



LA SOLUTION CONTRE LES VIVACES DES POIS ET CULTURES FOURRAGÈRES

Tropotone® est un herbicide de post-levée contre les adventices dicotylédones des graines protéagineuses, des pois écosés frais et des légumineuses fourragères porte-graines. Absorbé principalement par les feuilles et agit sur le métabolisme des cellules végétales.

CARACTÉRISTIQUES

AMM	5500179
MATIÈRE ACTIVE	400 g/L (soit 34,8% p/p) de 2,4-MCPB (sel de sodium)
FORMULATION	Concentré soluble (SL)
USAGES ET DOSES	Pois d'hiver, pois protéagineux d'hiver et pois protéagineux de printemps. Uniquement pour une application au printemps. Pois de conserve, Porte graine légumineuses fourragères (luzerne, sainfoin, trèfles) : 4L/ha
NOMBRE D'APPLICATION	<ul style="list-style-type: none">• Pois d'hiver, pois protéagineux d'hiver et pois protéagineux de printemps : 1 au printemps• Pois de conserve, Porte graine légumineuses fourragères (luzerne, sainfoin, trèfles) : 1/an
ZNT	Aquatique et Plantes non cibles : 5 mètres
DRE	24 heures
DAR	<ul style="list-style-type: none">• Pois d'hiver, pois protéagineux d'hiver et pois protéagineux de printemps, pois de conserve : 60 jours• Porte graine légumineuses fourragères (luzerne, sainfoin, trèfles) : 3 jours minimum selon la réglementation en vigueur
CLASSEMENT	DANGER - H302 H315 H318 H411 EUH401



DESCRIPTIF ET BÉNÉFICES

- Un large spectre d'activité (chardons, crucifères, renouées, rumex...)
- Une solution de référence pour lutter contre les chardons
- Le choix d'une solution de désherbage unique à base d'hormone et sans ALS

TABLEAU DES USAGES AUTORISÉS

CULTURES DES USAGES HOMOLOGUÉS	CULTURES COUVERTES	DOSE HOMOLOGUÉES	DÉLAI AVANT RÉCOLTE	NOMBRE D'APPLICATIONS MAX.	ZONE NON TRAITÉE
Graines protéagineuses Désherbage	Pois d'hiver, pois protéagineux d'hiver et pois protéagineux de printemps. Uniquement pour une application au printemps.	4 L/ha	60 jours	1 au printemps	5 mètres
Haricots et Pois écosés frais Désherbage	Pois de conserve				
Porte graine – Légumineuses fourragères Désherbage	Luzerne, sainfoin, trèfles		3 jours minimum selon la réglementation en vigueur	1/an	

INTÉRÊT TECHNIQUE

- Sur pois, TROPOTONE® est le seul produit capable de contrôler des chardons, adventice en expansion.
- En raison de sa sélectivité parfois moyenne, il sera utilisé de préférence en traitement localisé uniquement aux ronds de chardons.
- Pois protéagineux, fourragers :
 - Sur des plantes de 10 à 15 cm avant formation des boutons floraux
 - TROPOTONE® 2,5 l à 3,5 l / Ha
- Pois écosés (Conserve) :
 - Sur des plantes de 10 à 15 cm avant formation des boutons floraux
 - TROPOTONE® 2,5 l à 3 l / Ha
- Ne pas appliquer TROPOTONE® à l'automne hormis sur l'usage porte graines.



DANGER

H302 : Nocif en cas d'ingestion. H315 : Provoque une irritation cutanée. H318 : Provoque de graves lésions des yeux. H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 P301+312 : EN CAS D'INGESTION : appeler un centre antipoison en cas de malaise. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P330 : Rincer la bouche. P391 : Recueillir le produit répandu.
 P501 : Eliminer le contenu et le récipient via une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux conformément à la réglementation nationale.
 Délai de rentrée : 24 heures.
 SPe2 : Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer en automne (sauf pour l'usage légumineuses fourragères porte-graine). SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone cultivée adjacente. SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours des ferme ou des routes.]
 EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Marque déposée et détenteur de l'AMM Nufarm SAS - Immeuble West Plaza, 11 rue du Débarcadre 92700 Colombes - tel: 01 40 85 50 50 - fax: 01 47 92 25 45. www.nufarm.com - Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Numéro d'agrément IF00008. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou www.phytodata.com.